

CDL : 10 recommandations pour la préparation du PADD

Une 1^{ère} contribution sur le devenir de Sainte Luce a été remise à la Municipalité et à Nantes métropole en septembre 2015.

Pour plus d'informations voir le site du CDL : <http://conseildeveloppement.wix.com/sainteluce>

Quelques rappels sur le CDL



Un CDL pour développer la citoyenneté

Le CDL c'est :

- un lieu de réflexion plurielle privilégiant une « dynamique du travailler ensemble »
- un lieu d'autoformation et de débat qui respecte la pluralité des idées et la diversité des parcours de chacun
- une organisation autonome de la municipalité, de Nantes métropole et de toute organisation

Le CDL c'est un comité de 42 citoyens volontaires et une équipe d'animation de 6 personnes (Ghislaine Launay, Jean-Michel Gandreuil, Patrice Vallier, Yann Le Mitouard, Michel Segue, Michel Jouvét).

30 Lucéens volontaires supplémentaires participent à nos ateliers.

Un CDL ouvert à tous les Lucéens et aux associations locales

Les conférences publiques du CDL ont pour objet de s'informer sur le devenir de Sainte Luce pour alimenter le débat citoyen

Les ateliers sont ouverts à tous ceux qui veulent être acteurs de la réflexion citoyenne sur le devenir de notre ville. C'est en 2016 70 personnes impliquées dans 4 ateliers :

- **centre-ville et quartiers - Loire et espaces naturels**
- **formes de l'urbanisme et déplacements**
- **développement économique et emploi**
- **vie locale et tissu social**

Les 10 recommandations du CDL pour le PADD

Nos recommandations :

- reposent sur la contribution remise en septembre 2015 complétée des travaux en cours de nos ateliers
- sont une des expressions de la société civile
- expriment des avis largement convergents, sinon unanimes, de nos membres.

Une nouvelle contribution détaillant nos propositions, enrichie d'un volet développement économique et emploi, sera remise en septembre 2016.

1 Construire un PLU métropolitain fédérateur, se substituant aux 24 PLU communaux, conjointement à la préparation du PDU et du PLH est une opportunité intéressante pour penser global et agir local.

L'agglomération nantaise et son attractivité sont des atouts à valoriser pour accompagner un projet de développement de Sainte Luce à l'horizon 2025.

2 Donner une réelle lisibilité au PADD pour les habitants avec, en complément du socle métropolitain, un fort socle détaillé de proximité territoriale

C'est :

- **une condition de son appropriation par les habitants**
- **donner du sens à un projet dépassant les limites communales car la vie des habitants ne se limite pas à celles-ci**
- **promouvoir les coopérations avec les communes voisines (équipements publics, activités économiques, commerces, déplacements).**

Son périmètre pourrait être celui du pôle de proximité Erdre et Loire (Sainte Luce, Thouaré, Mauves et Carquefou).

3 Construire un cœur de ville attractif pour les Lucéens mais aussi pour renforcer l'attractivité de Sainte Luce auprès des communes de l'est de l'agglomération nantaise.

De préférence à une notion de centre-ville, c'est repenser en profondeur la complémentarité des différents pôles actuels qui sont insuffisamment reliés entre eux (bourg historique avec l'église et place du 11 novembre, commerces et services de la rue Jean Moulin, mail de l'Europe avec la mairie et les services publics, bois du Chassay).

C'est mailler ces pôles entre eux et les valoriser pour en faire un cœur de ville qui bat ensemble.

C'est notamment organiser entre ces pôles un plan de déplacement continu, sécurisé et lisible, notamment via la place du 11 novembre.

4 Epaissir ce cœur de ville, notamment autour de la place du marché et du mail de l'Europe, avec des nouveaux logements abordables, des commerces et des services là où la ville dispose d'une maîtrise foncière importante.

C'est un objectif important de mixité sociale et générationnelle pour répondre :

- **aux attentes de seniors voulant se rapprocher des commerces et des équipements du centre**
- **à celles de jeunes ménages ne pouvant pas accéder directement à la propriété.**

5 Assurer la cohérence entre le projet des Gohards - secteur du bois des Anses avec 700/800 logements en face de la maison de retraite - avec celui du cœur de ville de Sainte Luce tant au niveau des formes de l'urbanisme que des déplacements

C'est notamment créer une voirie de proximité avec le cœur de ville de Sainte Luce pour faciliter l'accès des habitants du secteur du bois des Anses à celui-ci et à ses équipements et commerces en évitant que les déplacements ne se reportent sur la route de Sainte Luce déjà saturée.

Le contraire, qui privilégierait une approche communale nantaise, serait contradictoire avec la volonté de construire un projet métropolitain intercommunal.

6 Anticiper la saturation prévisible de la route de Thouaré à l'horizon 2025.

C'est créer :

- **les voiries de proximité entre Sainte Luce et Thouaré (prévues aux PLU de 2007) pour faciliter les déplacements des habitants de ces 2 communes marquée par une urbanisation de plus en plus continue entre elles**
- **réaliser, en préparation du PDU, une étude prospective intercommunale sur l'évolution des déplacements à l'horizon 2025 le long de la route de Thouaré mesurant l'impact des projets de construction en cours ou à venir avec une analyse des scénarios de voiries alternatives pour éviter une saturation accrue.**

7 Développer dans les quartiers de réels pôles de vie pour ceux qui y habitent, notamment à l'est de Sainte Luce pour accompagner et équilibrer le développement urbain vers Thouaré

C'est :

- **y développer, là où c'est possible, des commerces, des équipements publics, des lieux conviviaux, des jardins familiaux, où les habitants trouveront des services et y développeront du lien social**
- **développer entre ces pôles de vie et le cœur de ville un plan lisible de déplacements doux pour faciliter les liaisons entre eux.**

8 Développer et co construire avec les habitants une urbanisation apaisée

C'est :

- **dépasser les débats quantitatifs sur la densité et les hauteurs de construction pour prioriser un urbanisme de projet, diversifié et inventif, respectueux des cadres de vie existants**
- **développer une sorte de broderie fine adaptée aux cadres de vie existants d'autant que l'urbanisation de demain se fera principalement dans le tissu résidentiel existant compte tenu de l'évolution générationnelle des quartiers.**

9 Valoriser la Loire et les espaces naturels avec une vision intercommunale

C'est notamment :

- **sécuriser l'accès de la route des Sables**
- **aménager les coulées vertes et les cheminements doux vers la Loire**
- **mais aussi inscrire un projet de valorisation de la Loire dans le cadre des orientations métropolitaines retenue après le débat « La Loire et nous »**

10 Poursuivre la concertation engagée pour le PADD pour la phase réglementaire à venir du PLUM, du PDU et du PLH

Ces concertations devraient être plus « palpables et concrètes » pour les habitants.

Elles sont d'autant plus importantes que « le diable se cache parfois dans le détail réglementaire » et peut contredire les orientations générales partagées pour le PADD

Merci de votre attention et ...

**... rendez-vous en septembre 2016 pour
une restitution plus approfondie de nos
propositions pour le PLUM, le PDU et le
PLH**